Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 4

Artikel: A propos des derniers événements
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328323

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 4 16 Février 1857 IIe Année

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — **A propos des derniers événements. — Histoire de la campagne de 1799 en Suisse** *(suite)*. — **Fusil Prélat-Burnand. — Nouvelles et chronique.**

A PROPOS DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS.

Les troupes et les états-majors des 8 divisions qui ont été mobilisées sont licenciés depuis quelques jours; les 30,000 hommes envoyés à la frontière du Rhin sont maintenant rentrés dans leurs foyers. Au bruit des armes ont succédé les travaux de la paix; chacun a repris ses occupations ordinaires et les citoyens attendent les nouvelles de la diplomatie pour hasarder leur jugement sur les événements qui ont eu lieu. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'apprécier les mesures prises par les Conseils de la nation dans le but de détourner la guerre de notre pays; organe des intérêts de l'armée nous ne faillirons pas au premier devoir du militaire, qui est l'obéissance absolue aux autorités supérieures, quelles que puissent être leurs décisions.

Mais en pensant à la tenue martiale de nos beaux bataillons, à la résolution grave et sereine qui se lisait sur tous les fronts, à l'allure gaie et rapide avec laquelle ils allaient prendre leurs cantonnements aux bords du Rhin, en se rappelant leurs chants joyeux et patriotiques au moment où la diplomatie enflait sa voix la plus menaçante, en réfléchissant à l'élan guerrier qui animait toutes les populations suisses et aux ressources qu'on en aurait tirées, on ne peut retenir un mouvement de tristesse ni s'empêcher de déplorer que tant d'éléments de succès et de gloire n'aient concouru qu'à faire remettre l'épée dans le fourreau sans combat.

L'armée suisse rencontrera-t-elle jamais une aussi belle occasion de faire preuve de sa bravoure, de raviver son moral dans le danger et d'ajouter quelques pages honorables à ses annales?

La Suisse sera-t-elle, une autre fois, aussi unanime; aura-t-elle l'appui de l'opinion publique européenne et les mêmes ressources finan-

cières ; aura-t-elle encore à faire à un ennemi peu exercé à la guerre, opérant à 150 lieues de sa base ? En un mot, la Suisse sera-t-elle jamais dans des conditions aussi avantageuses pour la lutte, pour le triomphe ? C'est douteux, car tout semblait nous favoriser.

Mais il est trop tard pour s'abandonner à des regrets et pour regarder en arrière. Reprenons, sans trop de découragement, notre marche en avant et recommençons une nouvelle étape en nous aidant, pour l'avenir, des expériences salutaires qui ont été faites.

S'il n'a pas été donné à l'armée d'agir plus vivement pour le pays, chacun cependant a pressenti ce qu'elle aurait pu faire. L'attitude de l'armée et l'élan de la nation ont fait comprendre au dehors qu'une agression de la Prusse rencontrerait une résistance assez forte pour donner lieu à une guerre réelle avec toutes ses chances. Si l'on eût pu tirer d'autres prévisions de notre situation, si la Suisse eût été incapable de résister avec chance de succès à une armée ennemie, si la Prusse eût pu se mettre en campagne, comme en 1849 dans le grand-duché de Bade, avec la certitude de ne faire qu'une expédition de gendarmerie et de pouvoir, à son gré, nous infliger les corrections dont elle menaçait, s'il eût pu être question d'occuper notre territoire au moyen d'une ou deux affaires d'avant-postes, avec 10,000 ou 20,000 hommes, comme on se le proposait dans l'origine, il est probable que personne en Europe ne se fût ému en notre faveur, que de toutes parts on eût fait chorus contre la *démagogie*, crié *haro sur le baudet* et qu'on se fût préparé à prendre part à la curée. Le drapeau prussien, et d'autres drapeaux étrangers sans doute, flotteraient sur plusieurs villes suisses ; les insurgés d'hier, devenus les oracles du jour, dicteraient les lois de leurs princes dans les Conseils de la Confédération. La Suisse boirait la honte jusqu'à la lie.

Mais s'il n'en a pas été ainsi, c'est grâce à notre organisation militaire et au patriotisme de la nation, qui fournissaient les moyens de transformer la Suisse entière en un vaste camp retranché, susceptible d'une défense régulière et soutenue. Notre armée s'est montrée ce qu'elle devait être ; avec un juste sentiment de son mérite elle ne s'est émue que de joie à la perspective d'avoir devant elle une armée de 130,000 Prussiens, car la partie n'était qu'égale dans ses chances et l'enjeu formait le plus précieux de nos biens.

L'Europe, qui eût fermé les yeux sur une simple escarmouche, n'a pas voulu permettre une guerre dans son sein, avec tous ses accidents de fortune. La diplomatie s'est agitée dans tous les sens, a frappé à toutes les portes et, à force de peines, a fini par désarmer les adversaires. Ces efforts de la diplomatie en faveur de la paix resteront comme un témoignage honorable pour notre armée ; on l'a jugée digne

de soutenir une lutte sérieuse contre l'armée prussienne, et l'on ne s'est pas trompé.

Il nous reste à nous, Suisses, le devoir de ne pas démériter de cette opinion et de maintenir notre armée à la hauteur de l'estime que l'Europe lui porte. Plus que jamais nous avons pu voir aujourd'hui que notre organisation militaire est la base de notre indépendance ; estimons-la donc comme telle et vouons lui, pour la conserver et la fortifier, une sollicitude constante. Gardons-nous, si l'on veut pouvoir lui demander des services utiles en temps opportun, de suivre l'exemple de quelques-uns et de ne la considérer que comme un meuble superflu, auquel on n'affecte que la place et la dépense laissées par d'autres.

Elle doit avoir au budget une part régulière et proportionnelle à l'importance de ses fonctions, quoique cette importance ne se manifeste pas périodiquement comme dans d'autres branches de l'administration. Nous devons tenir notre armée au niveau des progrès qui s'accomplissent incessamment autour de nous, nous devons compléter son personnel, améliorer son matériel, soigner mieux encore son instruction, veiller à de bons choix d'officiers en dehors des considérations qui ont pu quelquefois peser aux temps de nos luttes civiles ; cultiver, en un mot, nos institutions militaires comme un de nos biens et de nos droits les plus chers.

On a pu constater que notre armée avait fait de grands progrès depuis sa nouvelle organisation ; la mise sur pied qui vient d'avoir lieu a montré une grande supériorité sur celles de 1849 et de 1847, mais elle a aussi accusé quelques lacunes qu'il faudra combler et sur lesquelles nous reviendrons.

Espérons que si, dans quelques années ou dans quelques mois, un nouvel armement devenait nécessaire, on y constaterait également un progrès sur celui d'aujourd'hui et qu'ainsi chacun pourra se convaincre que l'indépendance de la nation s'asseoit de jour en jour sur une base plus solide.

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

(Suite.)

BATAILLE DU ZURICHBERG.

De son côté, l'Archiduc donna ses ordres. Il divisa son armée en 5 colonnes d'attaque :

1re *colonne*, à gauche (général Jellachich, 5 bataillons et 3 esc.). Elle marcha vivement par la chaussée, poussa les Français dans la